

## Les points chauds de l'actualité

*Kamal El Batal nous livre avec son franc-parler habituel un cocktail de points de vues sur les sujets chauds qui font les manchettes ici et ailleurs.*



### Énième valse de négociation entre Palestiniens et Israéliens

Sous la houlette du président Barak Hussein Obama, la relance des négociations pour trouver des solutions au conflit palestino-israélien, se poursuit à Washington en présence de Mahmoud Abbas, Benjamin Netanyahu, le Roi Abdullah et Hosni Mubarak. Ce sont d'ailleurs les mêmes individus qui étaient présents au moment de la confection de la feuille de route en 2005. Une autre valse diplomatique qui a des chances très, très minimes et minces parce qu'aux yeux du monde musulman (opinion publique), les U.S.A ne peuvent être porteur d'un message de paix au Moyen-Orient et ils sont perçus comme la source du conflit dans cette région. Il me semble que le monde musulman pourrait voir de bon œil un intermédiaire comme la Russie, l'Afrique du Sud sous la houlette de Nelson Mandela ou encore, l'Allemagne. Mais il faut tout de même garder espoir!

### Commission Bastarache : tout le monde sera lavé!

Nous savons que le juge Bastarache doit prononcer un verdict au sujet de la nomination des juges depuis l'accession au pouvoir des libéraux du Québec. Or, il me semble, que ce ne sera point facile étant donné l'intangibilité des faits et des indices

avancés jusqu'à présent. Que de oui-dire! Ce qui risque d'arriver, le monde impliqué dans cette affaire sera lavé y compris monsieur Charest et en même temps, monsieur Bellemare, dira bien qu'il ait dégagé sa responsabilité pour avoir la conscience tranquille. Un exercice de publicité visant, à mi parcours, à redorer l'image de cette formation politique et du gouvernement Charest. La grande question qu'il faille se poser dans le cadre de cette commission est de savoir s'il y avait eu discrimination envers la nomination de d'autres candidats proposés à la magistrature? Autrement dit, à compétence égale, les chances étaient-elles réellement égales? Si ce n'était pas le cas, nous sommes réellement face à un flagrant délit de discrimination au plus haut niveau de l'appareil gouvernemental. À ce moment là, ce sera aux candidats « non nommés » de se manifester pour revendiquer leur droit!

### Harper est en mode préélectoral dirait-on!

Des séances de photos à Mirabel, des parutions courtoises et élégantes chez les autochtones, etc. on dirait que monsieur Harper se prépare à une éventuelle élection cet automne. Les indicateurs seraient propices pour enclencher de telles élections : les libéraux sont nez-à-nez avec les conservateurs dans les sondages et la balade estivale de monsieur Ignatieff porte fruit; le piège qui peut fait mal au NPDistes soit la question des armes à feu et de la ruralité, La forteresse du bloc québécois qui freine la propulsion des conservateurs, etc. tout ces indices nous portent à croire que le vent est dans les voiles politiques fédérales.

### Charest est seul dans le ring!

Nul ne peut contester que monsieur Charest demeure une bête de la politique publique. Par contre, cette endurance peut tirer à sa fin avec le départ de Jacques Dupuis. En effet, ce dernier était là, pour amortir et absorber les chocs à la place de monsieur Charest. Qui, autre fera la « job » à la place de monsieur Dupuis? Le contexte politique actuel est pas mal miné, un parti d'opposition fort, tenace, promet des surprises au gouvernement Charest et ne lâchera prise, un bri de confiance entre la population et les institutions politiques, une baisse de popularité de monsieur Charest et de son gouvernement, etc. Tous ces facteurs vont décourager tout libéral de se mettre en avant scène pour amortir les coups surtout s'il aspire à la chefferie un jour!

### Rosemont-Petite-Patrie et les toits blancs

Moi, qui suis originaire d'un pays chaud, je me souviens de mon père me disait souvent ceci « portes-toi des habits blancs en été car cette couleur fléchit les rayons solaires! ». Le Maire de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie décide que toute nouvelle construction et toutes rénovations complètes de bâtiments existants devront se conformer au nouveau règlement municipal (s'il est adopté) obligeant les propriétaires à opter pour un toit blanc. Selon le Maire, cette toiture blanche n'absorberait que 30% des rayons lumineux alors le revêtement en bitume peut absorber jusqu'à 90% des rayons du soleil. Parmi

## Les points chauds de l'actualité

les raisons invoquées : la toiture blanche peut réduire la consommation d'énergie (climatiseur, ventilateur, etc.) et garder les appartements au frais. Or, il me semble qu'une étude d'impacts sur l'environnement devrait se faire au préalable pour valider objectivement ladite décision. Aussi, la toiture blanche ne risque-t-elle pas de freiner le réchauffement des appartements en hiver puisqu'elle absorbe moins de rayons lumineux et cela peut augmenter la consommation de l'énergie en hiver? Donc, une étude de faisabilité économique doit s'imposer pour voir plus clair.

### La fin du mois de ramadan pour les musulmans

Nous sommes à la veille de l'Aid Al Fitr : un jour spécial qui marque la fin du ramadan pour tous les musulmans. La fête d'Aid Al Fitr est célébrée le 1er jour du mois suivant qui est shawwal. Cette fête fut appelée également par les musulmans la petite fête par opposition à la grande fête de Aid El Kebir (le sacrifice d'Abraham). Cette petite fête représente une occasion

de rassemblement des proches entre eux préparant ainsi des repas typiquement traditionnels. Je vous souhaite une bonne fête!

### Appel à l'unité!

Encore une fois, j'appelle à l'unité de toutes les forces progressistes de la gauche et de la gauche-centre pour développer une vision stratégique lors des prochaines élections. Certes, les moyens, les avis, les perceptions divergent mais ils ne s'opposent pas! Si réellement, nous optons pour le changement et pour le renforcement des moyens du Québec, il faudrait plutôt ouvrir le débat sur la question de l'unité des partis provinciaux de gauche et de gauche-centre. Sans cela, ce sera l'affaiblissement et la frustration de tous les militants. Bon sang, il y a sûrement des points fédérateurs et rassembleurs de toutes ces formations politiques.

Par Kamal El-Batal

## Réaction à un article de K. El-Batal

**Nous reproduisons ici un commentaire reçu de la part d'un lecteur concernant l'article intitulé «Point d'arrêt : la discrimination positive» signé par K. El Batal dans le numéro d'août de Maghreb Canada Express :**

**J'**aimerais attirer votre attention sur un article paru dans votre journal à propos du chômage des minorités visibles aux gouvernements du Québec et du Canada. Comme je ne connais pas la situation au Québec je me limite à commenter sur les chiffres avancés concernant la représentativité des minorités visibles au sein du gouvernement du Canada. À cet effet, j'ai été très étonné de voir que l'auteur annonce des pourcentages sans citer ses sources d'information ce qui enlève de la crédibilité à l'article.

En effet dans l'article intitulé , L'auteur dans une partie de son texte mentionne et je cite: "Au fédéral comme au provincial et à l'exception des ministères de l'immigration, le taux de représentativité des immigrants ne dépasse guère 5% et pour les postes de catégorie « haut cadre », c'est presque le désert de l'Arizona ! Peut-on se permettre d'évoquer ici un manque de volonté gouvernementale et d'éducation citoyenne!?" Or, selon le bureau du Dirigeant principal des ressources humaines du gouvernement du Canada, la disponibilité des minorités visibles était de 10.30% de la population canadienne active et les minorités visibles représentaient durant l'année fiscale 2008-09, 9.8% de l'ensemble de la fonction publique canadienne et 5.9 des nouveaux cadres. On est donc loin des chiffres avancés par l'auteur de cet article concernant le gouvernement du Canada et on est loin du désert de l'Arizona mais plutôt dans les prairies canadiennes.

Je pense que l'auteur se doit, par souci de crédibilité et de profes-

sionnalise, de faire toutes les recherches nécessaires avant de donner des chiffres car ces informations existent et sont accessibles à ceux qui veulent et savent chercher comme l'indique le 17e rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique du Canada disponible sur le site du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada au <http://www.tbs-sct.gc.ca/reports-rapports/ee/2008-2009/ee05-fra.asp#members>.

Hachem Ben Essaleh

